

REUNION COMITE DIRECTEUR COMPTE RENDU

5 NOVEMBRE 2024 - En visio

Membres présents :

Bernard Nohales
Benoit Abadie
Gwénaëlle Breton
Catherine Garinie
Fabrice Bertin
Martine Roche
Christian Delpieu
Chrystelle Poyet
Edith Guennec
Philippe Ribeyre

Membres excusés :

Jeremy Mercier
Pierre-Etienne Chivat

Début de la réunion : 19H10

Organigramme LAURAF *proposé et validé à l'unanimité des membres présents :*



PRÉSIDENT				
Bernard NOHALES				
SECRÉTAIRE		VICE-PRÉSIDENT		TRÉSORIÈRE
Gwénaëlle BRETON		Philippe RIBEYRE		Chrystelle POYET
COMMISSIONS				
COMPÉTITIONS FORCE	COMMUNICATION	ARBITRAGE	CULTURISME	BRAS DE FER
Catherine GARINIE Benoit ABADIE Fabrice BERTIN	Gwénaëlle BRETON Edith GUENNEC Benoit ABADIE	Cécile COURQUEUX Edith GUENNEC Bernard NOHALES	<i>PRÉSIDENT :</i> Pierre-Etienne CHIVAT	<i>PRÉSIDENT :</i> Jeremy MERCIER
CONSULTANTS			KETTLEBELL	
Christian DELPIEU, Philippe RIBEYRE, Martine ROCHE			VACANT	

Bénévole Records Lauraf : Christian BUCHS

PROCESSUS D'INSCRIPTIONS :

Pour chaque compétition, les athlètes sont automatiquement en liste d'attente, validation selon critères de sélection et/ou ordre d'inscription. Et suivant paramètres définis, **votés et acceptés lors de la réunion.**

- a) Définition par l'organisateur en collaboration avec la ligue de Louverture de la compétition aux types de compétiteurs le nombre de compétiteurs minimum et maximum à titre indicatif sur une journée FA mini 25 maxi 50 // DC mini 50 maxi 120 .
- b) Le club organisateur ne pourra pas prétendre à plus de 14% des compétiteurs engagés sans dérogation de la commission Compétition et validation du président. Cette valeur pouvant être revue à la hausse si le cota mini n'est pas atteint.
- c) Modalité d'annulation/ Toute annulation survenant après la clôture des inscriptions ne pourra être remboursée (puisque l'inscription ne pourra être réattribuée)
- d) Toutes ces spécifications devront être signifiées sur la feuille de renseignements fédérale**

Rappel : Les compétitions sont ouvertes sur le logiciel fédéral et sont clôturées 14 jours avant la compétition. Après cette clôture Les athlètes passeront de liste d'attente à inscription validée ou annulée (un email automatique fédéral est normalement envoyé + remboursement automatique le cas échéant). Les compétiteurs validés, et non validés plus le club organisateur doivent être prévenus, par mail type circulaire de Lauraf , dans les 48h après clôture.

Compétitions non qualificatives : **Votée et acceptée**

Organisation de compétitions non qualificatives autorisée aux clubs acteurs de la Ligue (organisateur ou qui s'investissent auprès des autres clubs).

Exception faite pour le comité départemental d'Isère qui supporte financièrement l'organisation et s'occupe de l'encaissement.

Réversion à la Ligue de 5 € par athlète + prise en charge des arbitres (déplacement + miam).

Compétitions qualificatives : **Votée et acceptée**

LAURAF prend en charge la remise de médailles pour les podiums à l'indice par catégorie d'âge. Sauf pour les la compétition Région FA/PL et Région DC/BP ou les podiums sont par catégorie d'âge et de poids .

Communication : Proposition **Votée et acceptée**

Gwénaëlle reste responsable du site internet, Edith reste responsable du groupe Facebook. Reste à trouver quelqu'un pour gérer le compte Instagram.

Gwénaëlle propose de créer un Google Workspace ainsi qu'un Groupe WhatsApp afin de faciliter la communication entre les différents acteurs de la ligue.

Calendrier les compétitions suivantes sont proposées , **votées et acceptées**

Samedi 25/01/2025 GP FA/PL de la RICAMARIE

Samedi 8/ Dimanche 9 /02/2025 LYON MEET FA/PL

SAMEDI 22/ 02/2025 GP BEAUMONT FA/PL

Samedi 22/03/2025 GP Caladois FA/PL

Samedi 5/04/2025 GP ST. MARTIN D HERES FA/PL

Samedi 24/ Dimanche 25 /05/2025 Géants D'Auvergne FA/PL

Autres commissions sportives :

Envoi d'un courriel pour proposition de structuration des disciplines dans la Ligue, celles-ci ayant pour le moment des difficultés à intégrer le fonctionnement de la Ligue.

Fin de la réunion : 20H45